**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 138 (1993)

**Heft:** 11

**Artikel:** Sur tous les sols, le "MATS" (Matériel d'aide à la traficabilité des sols)

Autor: Mayet, Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-345354

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Sur tous les sols, le «MATS» (Matériel d'aide à la traficabilité des sols)

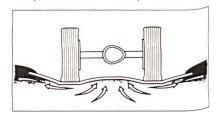
Par Jean Mayet 1

Le Matériel d'aide à la traficabilité des sols (MATS) a pour but l'accroissement de la mobilité des forces sur des terrains difficiles qui sont rendus praticables, parce qu'ils sont transformés en pistes ou en aires de stationnement, que le sol soit boueux, sableux, instable ou enneigé. Ainsi, le trafic est facilité, en priorité à proximité des berges de rivières ou des plages de débarquement; le stationnement est rendu possible sur n'importe quel sol douteux par juxtaposition de plusieurs équipements.

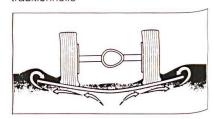
Le système, fruit d'une coopération franco-allemande avec la firme Krauss-Maffei comme maître d'œuvre, se compose d'une piste pliable, d'un système de déroulement et de moyens de mise en œuvre; le tout peut être monté sur n'importe quel camion de la catégorie 10 tonnes. La phase de développement a débuté en 1983.

### Caractéristiques du système

Les différents segments de la piste sont formée par des plaques de forme hexagonale, reliées entre elles par des crochets et complétées par des demi-plaques à chaque articulation. Cet Coupe transversale de la piste du MATS



Coupe transversale d'une piste traditionnelle



assemblage assure une très grande flexibilité sur toute la surface et dans toutes les directions, donc une adéquation maximale aux conditions du sol. Un des résultats les plus spectaculaire est la déformation latérale de la piste sous la pression des pneus ou des chenilles. La déformation prend <sup>la</sup> forme d'un «JW» très ou vert, ce qui rejette la boue, la neige ou le sable, d'une part vers l'extérieur, d'autre part vers le centre de la piste, ce qui réduit au maximum le risque d'enlise ment. Une plaque rigide, en effet, a tendance à former une cuvette dans laquelle afflue la boue, la neige ou le



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Texte paru dans Armées et défense, mars-avril 1992 et reproduit avec l'aimable autorisation de son réd<sup>ac-</sup> teur en chef.



sable rejeté sur les côtés par la pression des pneus ou des chenilles.

Le système de déroulement, fixé sur le châssis Porteur, comprend deux <sup>él</sup>éments : le dérouleur proprement dit, situé à l'arrière du véhicule, dont le rôle est de permettre la pose ou la reprise de la piste, et une flèche avec une roulette de renvoi, derrière la cabine, qui déroule ou qui replie une sangle destinée à assurer la stabilité et le freinage des opérations de déploiement ou de récupération. Le seul travail fait à la main est la séparation ou l'assemblage des deux parties de la sangle, celle qui reste sous la piste pliée et celle qui se trouve à l'extrémité du transporteur. Si nécessaire, la pose (en marche arrière), la reprise (en marche avant) peuvent être effectuées par le chauffeur seul, et ce en 1 minute, non compté le temps de préparation qui est de l'ordre de 5 à 10 minutes.

# Différents véhicules porteurs

Des entreprises françaises ont participé à la mise au point du système: la société alsacienne Lohr pour la système de pose, Brea du groupe Peugeot-Japy pour les plaques hexagonales en aluminium recouvertes de corindon, capables de supporter des véhicules chenillés de 70 tonnes ou des charges de 11 tonnes par essieu.

Les châssis porteurs ne font pas partie du programme de coopération, chaque utilisateur potentiel pouvant choisir celui qui lui convient le mieux. La France a opté pour le *TRM* 10 000 de RVI, l'Allemagne pour le MAN 15 t 8 x 8. Ce dernier, ayant une charge utile et un plateau de longueur supérieure à celles du TRM 10000, emporte une piste plus longue (une plaque supplémentaire par segment), mais RVI vient de renforcer son véhicule et rien n'empêche le nouveau TRM 10 000 d'emporter une charge identique à celle du MAN.

La commande du ministère français de la Défense comprend, d'une part 48 systèmes de pose avec les pistes correspondantes et,

		Allemagne	France
Piste	longueur totale longueur d'un segment largeur poids total poids d'un segment poids d'une plaque	50 m  2,77 m 4,20 m 9200 kg 510 kg 10 kg	40 m  2,22 m  4,20 m  7580 kg  420 kg  10 kg
Porteur	base longueur hauteur largeur (support piste) poids total	MAN 15 t 8 10 000 6 x 6 11,45 m 3,52 m 2,99 m 27 500 kg	3

d'autre part, 48 piste supplémentaires sur camionscargos simples, soit 3840 mètres de pistes, pour un montant total de 300 millions de francs français. La commande allemande porte sur 147 systèmes de pose et 147 pistes de 50 mètres, soit au total 7350 mètres de pistes. Le contrat d'acquisition a été signé en août 1987; les deux premiers exemplaires ont été livrés, l'un à l'armée allemande, l'autre à l'armée française, au cours d'une cérémonie à Spire, le 11 septembre 1991, organisée par la Délégation générale pour l'armement et par son homologue allemand.

Les ultimes livraisons devraient intervenir dans le courant du premier trimestre 1993, si les budgets le permettent...

J. M.

